



## CTL du 10 mars 2020

### Déclaration liminaire

Au cours d'un conseil de défense organisé autour du Covid-19, le premier ministre a obtenu l'autorisation d'engager la responsabilité de l'État concernant la loi modifiant le régime des Retraites par le biais de l'article 49-3.

Occultant plus de 61 % de l'opinion publique opposée à ce projet, ce gouvernement est passé en force.

Pour quels droits à la retraite, mais lesquels ?

Emmanuel Macron a annoncé qu'un euro cotisé ouvrirait à chaque salarié les mêmes droits. Derrière cette apparente équité se cache un problème central : le contenu de nos droits n'est absolument pas défini. Aujourd'hui, le régime de retraite nous garantit le maintien (relatif) de notre niveau de vie, en nous assurant de toucher des pensions qui représentent en moyenne 61 % de notre salaire net moyen.

Avec sa réforme, le gouvernement propose que la valeur des points acquis — et donc le montant de la pension — soit déterminé seulement au moment du départ en retraite, en fonction de l'espérance de vie, du nombre de retraité•e.s et de la situation économique. Nous n'aurons donc plus de garantie de maintien de notre niveau de vie, et plus aucune visibilité sur nos futurs droits à retraites.

Nous nous posons depuis des mois les mêmes questions : À quel âge pourrions-nous partir à la retraite ? Et avec quel niveau de pension ?

Bizarrement, le Gouvernement refuse de répondre à ces deux questions. Pour les occulter, il dit vouloir faire une réforme « systémique » et passer d'un système par annuités à un régime de retraites à points.

**L'intérêt ? Cela permet de focaliser le débat sur la façon dont on organise le système de retraites plutôt que sur le contenu des droits, les « paramètres » de la réforme. Et au passage de faire diversion en fustigeant les « favorisé•e.s » que seraient les cadres, les fonctionnaires, les marins, les cheminot•e.s ou autres régimes spéciaux.**

**La CGT ne renoncera pas. Elle a fait des propositions pour améliorer et renforcer le régime actuel notamment par l'augmentation des salaires, l'égalité professionnelle et la remise en cause des exonérations de cotisations patronales.**

#### Concernant le démantèlement de la DGFIP

Pour notre Administration, l'objectif des pouvoirs publics est simple : externaliser, privatiser et abandonner des missions, supprimer des emplois, réduire par quatre le nombre des implantations, limiter l'accueil du public aux contacts dématérialisés, abattre notre statut, détruire le service public et ainsi, mettre à mal l'égalité de traitement des citoyen-ne.s.

Depuis 2019 le **démantèlement de notre administration** se fait entre autre par le **Nouveau réseau de proximité**:

- cette géographie défigurée prétend offrir un service plus proche, plus important avec une augmentation des points d'accueil implantés en dehors des services. En tout cas c'est comme cela que la réforme est toujours en train d'être vendue aux élu-e.s locaux.

- Ces points d'accueil nommés Espace France Services ex-Maison France Services sont des services publics de façade et seront animés par des agent-e-s qui ne serviront que d'« aide à la connexion ».

- A côté, la direction impose les concentrations de services, et les déplacements d'agent-e-s. et remplace les

trésoreries par les commerçants d'utilité Locale. Il est évident que la Française Des Jeux a un sens du service public plus aiguisé que nos agent. e- s...

Résultat, la majorité des résidences administratives vont être fermées au détriment du service public et des conditions de vie des agent. es.

### **Le télétravail :**

Les élu.e.s CGT Finances Publiques ont pris connaissance du bilan très succinct de la 1ère campagne de télétravail. Nous nous exprimerons sur le sujet dès lors que ce point sera abordé en séance.

### **Le budget :**

Les élu.e.s CGT Finances Publiques profitent de la présence du pôle budget et logistique, pour demander un recensement exhaustif dans tous les services des besoins et des stocks en produits d'hygiène (savons, essuies-mains et gels hydroalcooliques).

Nous nous interrogeons également sur les décisions et actions menées, en collaboration avec ISS Ménages, pour préserver la propreté des locaux et limiter la propagation éventuelle du covid-19.

Par ailleurs, les élu.e.s CGT Finances Publiques ont été alerté.e.s sur par les pressions faites sur les agents en charge de l'accueil.

« Refuser de faire ses vacances à l'accueil serait considéré comme un abandon de service. » Ce type de propos est inaudible et inadmissible pour les représentant.e.s des personnels CGT Finances Publiques.

S'il le faut chaque agent.e.s en situation de fragilité vous fera parvenir une fiche de signalement.

Enfin la CGT Finances Publiques exigent que soit intégré dans le budget annuel de la DDFIP le financement du désamiantage complet du 2ème et 3ème étage du site de L'Hay-Les-Roses.

**Pour terminer, dans cette période d'évaluation professionnelle, la CGT Finances Publiques a décidé de dresser le bilan des « sévices » de la direction départementale :**

**Au regard des objectifs fixés par la DG le bilan est plus que positif, mais au regard des attentes des agents et du service public, nous sommes très loin du compte ! Vous êtes-vous déjà seulement interrogés sur l'état psychologique de vos agents ?**

**Voilà comment la CGT Finances publiques 94 apprécie la valeur professionnelle et la manière de servir de la Direction du Val de Marne :**

### **Compétences professionnelles :**

- Fait preuve d'un investissement exemplaire dans la conduite du changement et la destruction du réseau, par exemple en matière de NRP
- Fait preuve de loyauté et d'un dévouement zélé à l'égard de sa hiérarchie
- Fait preuve de suspicion systématique à l'égard des représentants des personnels

### **Compétences personnelles :**

- aptitude aux inaugurations de services low-cost.
- Aptitude reconnue pour l'art de la communication et la propagande
- Aptitude à diffuser et entretenir des Fakes-news
- Fait preuve d'un grand mépris à l'égard des agents, tous grades confondus

### **Implication professionnelle :**

- Grande capacité à prendre des décisions unilatérales, dans une parodie de dialogue social.
- Forte propension à l'autoritarisme et à la pensée unique

- Mise en souffrance des agents en entretenant un climat anxieux dans les services.

Sens du service public :

- EN MARCHE vers la dématérialisation
- Excellent dégraisseur de services, de missions et d'agents.

Et par conséquent un tableau synoptique en adéquation avec les appréciations littérales :

Etant nouvellement affectée à cette fonction, le tableau synoptique reflète une marge de progression importante.

	moyen
Compétences professionnelles	X
Compétences personnelles	X
implication professionnelle	X
sens du service public	X
Capacité à organiser et animer une équipe	X
Capacité à définir et à évaluer des objectifs	X

L'appréciation générale se résume ainsi:

- Excellent soldat de la DG, du Préfet et du Ministre.
- Excellent artisan de la destruction de la DDFIP
- Fait preuve d'un grand mépris à l'égard des personnels du Val de Marne

En termes d'objectifs pour 2020, la CGT vous demande de :

**- Retirer le NRP**

**- Accorder une autorisation d'absence exceptionnelle pour financer le 2ème pont naturel en reconnaissance de l'investissement de l'ensemble des agents.**

**- Arrêter les suppressions d'emplois et les fermetures aux publics**

**- Arrêter la pression sur les agents tous grades confondus**

**- Arrêter de dégrader nos conditions de vie au travail et nos missions**

**- Arrêter de prendre les organisations syndicales pour une chambre d'enregistrement.**

**Considérez-nous comme de vrais partenaires sociaux qui relayent les doléances des agents.**

**Nous attirons votre attention sur le fait qu'un tableau synoptique « moyen » n'entraîne aucune prime en application des dispositions prévues dans le cadre du RIFSEEP (rémunération au mérite).**

**Vous avez la possibilité d'introduire un recours, il retiendra notre attention tout autant que les recours des agents retiennent la vôtre.**